

Le combat pour l'égalité des genres dans le secteur éducatif en Afrique Subsaharienne : le rôle du Forum des éducatrices aux Comores

*Sittou Raghadat MOHAMED**

Cette modeste contribution, résultat de nos recherches et du combat que nous menons au sein de notre organization, « Le Forum des éducatrices aux Comores (Fawecom¹), tente de cerner les pesanteurs et les obstacles qui empêchent l'accès et la rétention des filles dans les systèmes éducatifs, ainsi que leur bonne performance.

L'accès à une éducation de base de qualité est reconnu comme un droit fondamental de l'homme. L'Éducation est primordiale dans l'épanouissement et l'autonomisation de la femme ; pourtant bon nombre de jeunes filles n'ont pas eu la chance d'accéder à l'éducation de base pour des raisons sociales, culturelles ou économiques. À cela s'ajoute une faible connaissance des femmes et des enfants de leur rôle en tant que citoyens.

Alors que les taux de scolarisation ont augmenté dans le monde entier au cours de ces dernières décennies, on constate dans les pays en voie de développement :

- Que plus de 130 millions d'enfants de 6 à 11 ans, dont 81 millions sont des filles, ne sont pas scolarisés.
- Que plus de 273 millions d'enfants de 12 à 17 ans, dont 148 millions sont des filles, ne sont pas scolarisés.
- Que les 2/3 des 100 millions qui abandonnent l'école avant la fin de la 4^{ème} année sont des filles².

Il n'est pas sans intérêt de présenter les Comores avant d'entrer dans le vif du sujet, présentation qui sera suivie d'un bref

* Ancienne ministre, enseignante formatrice des formateurs à l'Institut de Formation des Enseignants et de Recherche en Education (IFERE) Université des Comores, Secrétaire Générale du Fawecom.

¹ Une antenne de l'organisation panafricaine Fawe pour l'égalité du Genre dans le système éducatif.

² Source : FAWE infos 2003.

descriptif de la situation de l'éducation en Afrique subsaharienne (données 2000-2006), puis une approche de la situation de la scolarisation des filles aux Comores au regard des engagements et actions entreprises en faveur de l'égalité du genre dans le système éducatif comorien. Une attention particulière sera accordée à l'expérience de Fawe à travers son antenne Fawecom.

I. Contexte géographique et socio-économique des Comores

Position géographique

L'archipel des Comores est composé de quatre îles situées dans l'Océan Indien à l'entrée septentrionale du canal de Mozambique entre Madagascar et l'Afrique. Séparées par une distance moyenne de 100 Km, Grande-Comores (Ngazidja : 1147 Km²), Mohéli (Mwali : 290 km²), Anjouan (Ndzuwani : 424 km²) et Mayotte (Maoré : 374 km²), les Îles occupent une superficie totale de 2234km². Notons que cette dernière est sous administration française et fait l'objet d'un contentieux international qui oppose les Comores à la France. Seules les trois premières forment, de fait, la république fédérale islamique des Comores depuis le 6 juillet 1975, devenue Union des Comores depuis 2001.

La population, estimée environ à 590.151 habitants³, forme un seul et unique peuple comorien conscient de sa spécificité et renforcé dans son identité par l'appartenance à l'islam. Elle est constituée essentiellement des jeunes. Plus de la moitié de cette population est âgée de moins de 20 ans. La fécondité est élevée en moyenne : 5,7 enfants par femme² en 1996. La densité moyenne, variable d'une île à une autre, est relativement élevée et est estimée à 317 habitants au km².

Économie

Les Comores sont classées parmi les pays les moins avancées (PMA). Son produit national brut (PNB) est de l'ordre de 370 US\$ par tête. Il justifie le classement du pays au 137^{ème} rang sur les 174 pays du monde⁴.

³ Rapport d'évaluation national de la plate-forme de Beijing (Beijing+10).

⁴ Sittou, « Femmes et engagement politiques : le cas des Comores », 2000 et RFIC PNUD/BIT, « La pauvreté aux Comores, concepts, mesures et analyses ».

L'économie, qui repose sur la culture des produits de rente, est fortement dépendante de l'extérieur et en dégradation en raison, entre autres, de la chute des prix des produits d'exportation (vanille, coprah, plantes à parfum) et de l'endettement.

L'enquête budget-consommation donne un montant de 384 euros pour la consommation moyenne par personne et par an dans l'ensemble du pays. La consommation étant considérée comme le meilleur estimateur du revenu permanent du ménage. Les résultats détaillés donnent des différences notables pour chaque île : 445 euros pour la Grande-Comores, 366 euros pour Mohéli et 317 euros pour Anjouan.

Sur la base du seuil de pauvreté absolu de 339,43 euros, on obtient 46% des ménages pauvres et près de 51% des personnes, soit plus de la majorité de la population.

II. Bref aperçu de la situation éducative en Afrique subsaharienne (2000-2006)⁵

Taux d'alphabétisation des jeunes	Taux brut de scolarisation dans le primaire			Taux net de scolarisation dans le primaire		% des enfants entrés de la 1 ^{ère} année atteignant la 5 ^{ème} année	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Données administratives	Enquêtes
76	64	75	70	64	60	70	86

Taux net de fréquentation dans le primaire		Taux brut de la scolarisation dans le secondaire			Taux net de la scolarisation dans le secondaire	Taux net de fréquentation dans le secondaire	
H	F	H	F	F	F	H	F
64	60	37	30	30	25	52	

Source : *Unicef 2008 : la situation des enfants dans le monde*

⁵ UNICEF, « Situation des enfants dans le monde », 2008, p. 150.

Le taux d'alphabétisation des jeunes représente le nombre de jeunes personnes alphabétisées de 15 à 24 ans exprimé en % de la population totale de cette catégorie d'âge.

Le taux brut de scolarisation dans le primaire représente le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire indépendamment de leur âge exprimé en % du nombre total des enfants ayant l'âge officiel de suivre des études primaires.

Le taux net de scolarisation dans le primaire représente le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire ayant l'âge officiel de suivre des études primaires exprimé en % du nombre total des enfants ayant l'âge officiel de suivre des études primaires.

Le taux brut de scolarisation dans le secondaire représente le nombre d'enfants inscrits à l'école secondaire indépendamment de leur âge exprimé en % du nombre total des enfants ayant l'âge officiel de suivre des études secondaires

Le taux net de scolarisation dans le secondaire exprime le nombre d'enfants inscrits à l'école secondaire ayant l'âge officiel de suivre des études secondaires exprimé en % du nombre total des enfants ayant l'âge officiel de suivre des études secondaires

Enfants atteignant la 5^{ème} année d'études primaires : % d'enfants entrés en 1^{ère} année du cycle d'enseignement primaire atteignant la 5^{ème} année.

Ces disparités sexuelles proviennent entre autres du rôle exclusif attribué à la femme (épouse et mère) dans la culture africaine.

III. Situation de la scolarisation des filles aux Comores

Jusqu'aux années 80, la scolarisation était un privilège réservé à une minorité dont était en grande partie exclus les enfants de familles modestes appartenant au milieu rural et plus particulièrement les filles.

En 1974, le nombre d'élèves inscrits au niveau primaire était de 24.986, soit un taux net de scolarisation de l'ordre de 25%. Le taux de scolarisation des filles était estimé inférieur à 15%, selon le document de politique Nationale d'Équité et d'Égalité de Genre⁶.

⁶ Document de Politique Nationale d'Équité et d'égalité de Genre, PNEEG, 2007.

Dans le secondaire il y avait 3.089 élèves inscrits dans les quatre îles. Les premières actions de lutte contre les inégalités ont débuté avec la réforme de 1977, sous le régime révolutionnaire du président Ali Soilih. Cette réforme proposait une autre vision destinée en grande partie à corriger l'ancien système colonial dans sa conception, son organisation et sa finalité.

Depuis son accession à l'indépendance, l'Union des Comores a entrepris une réforme tendant à adapter l'enseignement aux réalités socioéconomiques.

Les textes officiels reconnaissent les mêmes droits aux hommes qu'aux femmes en matière d'éducation. Les conventions internationales sur les droits des enfants et sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) sont adoptées. Une politique nationale d'égalité et d'équité du genre est élaborée et adoptée. Le droit à l'éducation est un droit universel inscrit dans les constitutions successives qui ont régi les Comores indépendantes et est reconnu à tout comorien sans distinction de sexe. Les autorités politiques et administratives comoriennes accordent une priorité aux conditions de l'instruction publique et, ces dernières années, une certaine importance est accordée à l'égalité de chance entre les hommes et les femmes. En témoignent les progrès réalisés ces dernières années en matière d'infrastructures scolaires, de sensibilisation communautaire sur le bien fondé d'éduquer les filles et de renforcements institutionnels en créant des services chargés de la scolarisation de la petite fille.

Des États généraux sont tenus et ont permis à l'élaboration des plans directeurs et de la loi d'orientation de 1996 et 2002. La création récente de l'université des Comores a permis de multiplier par trois en une année l'effectif des filles dans l'enseignement supérieur. Il est à noter qu'avant 2003, l'enseignement supérieur était dispensé à l'extérieur et les filles représentaient 19%, alors qu'actuellement à l'université des Comores, elles représentent 43% des effectifs⁷. Ceci s'explique par la crainte qu'avaient certains parents d'envoyer leurs filles loin de chez eux et qui ont trouvé dans l'université locale une assurance, un endroit « sécurisé » et moins coûteux pour l'épanouissement

⁷ Document de Politique Nationale d'Équité et d'Égalité de Genre, PNEEG, 2007.

de leurs filles, tout en préservant la tradition comorienne. Tout ceci laisse croire à une nette amélioration du niveau de scolarisation à travers une augmentation de la qualité de l'offre et de la satisfaction de la demande croissante⁸.

Pour les femmes et les filles qui n'ont jamais fréquenté, ou ne fréquentent plus l'enseignement formel, l'éducation non formelle constitue une opportunité leur permettant en plus de l'instruction coranique de suivre des cours de formation aux activités ménagères, des cours d'alphabétisation en français, de l'éducation à la vie familiale et l'initiation à l'instruction civique. Dans ce domaine, les organisations et associations des femmes restent entre autres les principaux acteurs de ce secteur.

	1998-1999		2002-2003			Effort accompli		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F
Total	60,2	55,4	73	79,7	66	12,8	14,8	11

Source : Bilan de l'EPT 2000 et tableau de bord 2003

Le taux net de scolarisation a évolué au niveau national dans les années 1998-2003 de 12,8 points, passant de 60,2 à 73%, mais le taux des filles reste toujours inférieur par rapport à celui des garçons, 14,8 chez les garçons et 11% chez les filles, soit une différence de 3,8%.

En dépit des efforts déployés il existe encore une variation importante entre les sexes dans le système éducatif comorien. Les données récentes continuent à marquer une disparité de niveau d'instruction entre les femmes et les hommes. Ces disparités sexuelles proviennent du rôle quasi exclusif d'épouse et mère qui est attribué à la femme dans l'imaginaire et la culture comorienne, rôle qu'elle est supposée pouvoir assumer convenablement sans être allée à l'école. En effet, la femme étant considérée comme la clé de voûte dans la sauvegarde de l'honneur, de la cohésion et du prestige et dans la perpétuation de la famille, cette dernière

⁸ Rapport EPT, 2000, et Tableau de Bord de l'Éducation pour 2002.

attache une importance primordiale à ce qu'elle puisse réaliser un bon mariage. Ainsi, l'encadrement de la fille, depuis la petite enfance, est orienté vers cet objectif suprême, souvent au détriment de son éducation. En effet, même si les familles considèrent de moins en moins l'école comme un lieu de dévergondage pour les filles et un instrument de perversion des mœurs, elle est encore loin d'être perçue comme le meilleur chemin menant au mariage. La non-scolarisation, ou la déscolarisation précoce d'une fille, ne constitue pas un sujet d'inquiétude pour la famille alors qu'il en est autrement quand il s'agit d'un garçon. Par suite, si pour des raisons économiques ou financières, une famille ne peut envoyer à l'école qu'une partie seulement de ses enfants, la préférence est systématiquement accordée à la scolarisation des garçons. On ne peut pas souligner également une insuffisance de la qualité des apprentissages et des établissements de proximité qui justifient la non-réussite scolaire des filles ainsi que leur déperdition. La rémunération peu attractive des enseignants contribue à la débauche des meilleurs enseignants. Le secteur non formel pourrait jouer un rôle fondamental dans l'alphabétisation et la formation des femmes, surtout quand on sait que le taux d'alphabétisation des femmes adultes est estimé à 48.2% seulement en 1997, alors que l'indicateur de suivi des objectifs de la Conférence Internationale de la Population et le Développement (CIPD) fixe un objectif supérieur ou égal à 50 %.

En fait, en l'absence d'éducation et d'instruction, il est évident que les femmes ne peuvent ni accéder à la formation professionnelle requise ni maîtriser l'information utile qui sont indispensables à l'amélioration de leurs conditions de vie et à leur promotion politique, économique et sociale. Les données récentes continuent à marquer une disparité de niveau d'instruction entre les femmes et les hommes y compris au niveau de l'analphabétisme : le ratio est de 76 femmes sur 100 hommes alphabétisés en 2000⁹.

Les disparités s'accroissent au détriment des filles à tous les niveaux du système éducatif comorien. Les données disponibles¹⁰ montrent que le taux de scolarisation est de 79,7% pour les

⁹ Rapport EPT, 2000.

¹⁰ PNEEG, 2007.

garçons contre 66% pour les filles. Le taux net de scolarisation dans les collèges est de 45,1% pour les garçons contre 38% pour les filles. Ce qui s'explique par :

- les mariages précoces imposés aux filles,
- L'insuffisance des ressources financières des familles qui préfèrent scolariser les garçons,
- Les tentatives d'abus et de harcèlement sexuels et autres,
- Les grèves répétitives des enseignants qui réclament le paiement des arriérés des salaires,
- L'instabilité politique qui a de graves répercussions sur le fonctionnement des administrations, notamment de l'éducation,
- Le budget jugé encore insuffisant que l'État accorde à l'éducation.

IV. Le Forum des éducatrices africaines (FAWE)

Le Forum des éducatrices africaines (Fawe), dont l'objectif principal est de promouvoir l'éducation en Afrique Subsaharienne a initié divers interventions pour faire face à cette préoccupation. Nous allons citer quelques initiatives en faveur des filles et qui sont des modèles réussis :

- La mise en place en 1996 du programme d'éducation des filles en mathématique et en sciences (FEMSA) destinés à combattre les stéréotypes dans les programmes scolaires des sciences,
- Les programmes de bourses aux meilleures filles dans l'enseignement secondaire,
- La création des clubs d'excellence et de fonction de femmes conseillères des élèves en matière de harcèlement ou autres problèmes rencontrés par les élèves,
- L'habilitation des filles mais aussi des garçons pour former des citoyens actifs ayant la capacité de discernement et de raisonnement qui seraient capables de s'approprier du concept genre, de vaincre la timidité et de cultiver la confiance de soi.

Fawe et ses antennes, dont celle des Comores (Fawecom), engagés dans la transformation des écoles en Centres d'excellence Fawe et d'y introduire le programme Tuseme, sont convaincus que le combat pour l'égalité du genre ne peut aboutir sans l'habilitation des filles mais aussi des garçons dès leur jeune âge.

Qu'est-ce qu'un centre d'Excellence Fawe ?

C'est une école qui intègre la dimension genre, tant au point de vue social académique que physique, et prend en compte les besoins spécifiques aussi bien des garçons que des filles ; ceci implique également que le système de l'éducation scolaire, les politiques ainsi que les pratiques de l'éducation reconnaissent et se préoccupent de ce besoin spécifique procédant du fait que l'on est une fille ou un garçon.

L'habilitation à travers TUSEME

TUSEME a été lancé en 1996 en Tanzanie par le département des Beaux-Arts. C'est un processus d'habilitation conçu afin de rendre les filles capables de comprendre le concept de genre dans la société où elles vivent, d'identifier et d'analyser les problèmes qui en découlent et de réaliser comment ces problèmes entravent leur développement sur le plan social et académique et de pouvoir en parler franchement et d'agir. Le même processus doit être utilisé pour habiliter les garçons à comprendre leur situation due à l'inégalité liée au genre afin de soutenir et d'accepter l'égalité entre les sexes et d'en faire leur mode de vie

Emprunté de la Tanzanie, Fawe, en collaboration avec l'Université de Dar es-Salaam et le centre de formation de Mali, a répandu ce programme dans 13 pays de l'Afrique à savoir : Burkina Faso, Tchad, Ethiopie, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Namibie, Rwanda, Sénégal, Zambie, Gambie et Zimbabwe¹¹. Fawe-Comores vient de démarrer la transformation d'une école ordinaire en Centre d'excellence Fawe après avoir signé un accord de partenariat pour la mise à l'échelle du programme avec le ministère de l'éducation nationale¹². Un atelier de vision a regroupé toutes les parties prenantes de l'éducation pour arrêter

¹¹ Source : Habilitation de la jeunesse à travers « Tuseme ».

¹² Voir, « Genre : le 1^{er} centre d'excellence sera à Hantsambou publié le 31 août 2008 sur le blog HALIDI-BLOG-COMORES <http://halidiallaoui.over-blog.com/article-22380405.html>

ensemble les modalités du Centre d'Excellence. L'expérience a montré qu'en introduisant un concept pouvant défier le statu quo, il est important d'impliquer toutes les parties prenantes afin d'assurer son acceptation.

Les interventions de Fawe nous semblent les meilleures pour assurer efficacement l'égalité de genre dans nos systèmes éducatifs. Elles renforcent et innovent les initiatives des gouvernements en matière de scolarisation des filles.

Références bibliographiques

Document stratégique de croissance et de Réduction de la pauvreté aux Comores (DSRP), 2003.

Genre : le 1^{er} centre d'excellence sera à Hantsambou, publié le 31 août 2008 sur le blog Halidi-Blog-Comores <http://halidiallaoui.over-blog.com/article-22380405.html>

Politique nationale d'Équité et d'Égalité de Genre (PNEEG), 2006.

Rapport mondial de Suivi de l'Éducation Pour Tous (EPT), 2004.

Moussa Said et Bourhane Ibrahim, « Rapport national sur le développement Humain », (Genre et Développement), 2006.

Fawecom, « Études qualitatives sur la scolarisation des enfants », Zone de Bandralamahalé CIPR de Domoni Anjouan Comores, 2006.

Plan National d'Action Pour la Promotion de l'éducation des Filles Comores, 2005.

Kathryn Touré, Frédérique Weyer et Kenneth King, « Perspectives et Critiques sur le Genre : l'Éducation et les Compétences en Afrique de l'Ouest et du centre », (lettre de Norrag n°35, 2005.

Rapport d'étape : Assurer l'Égalité des sexes et l'autonomisation des Femmes en Afrique (ADF VI), 2008 (Source: Internet).

Centre d'excellence FAWE, *Une école qui intègre la dimension Genre* (manuel Fawe), 2005.

Pour une Pédagogie qui intègre la Dimension Genre : manuel de l'enseignant(e), Fawe 2005.

Habilitation de la jeunesse à travers « Tuseme » : « Exprimons-nous sans gêne », manuel de l'enseignant (e), Fawe, 2005.

Sittou Raghadat Mohamed, « Femme et engagement politique : le cas des Comores indépendantes », (communication du colloque international sur la femme et les sociétés pluriculturelles de l'Océan Indien), 2000.

Sittou Raghadat Mohamed et Thanai bint Abdou Sidi, *La condition de la femme comorienne*, Mémoire ENES de Mvouni, 1983.